



## COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 3/2013-2014

du 28 sept. au 1<sup>er</sup> novembre 2013

Renens, le 1<sup>er</sup> novembre 2013

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

### **1. Sous la loupe**

#### **Premiers constats réjouissants suite à l'introduction de la taxe au sac**

Trois mois après l'entrée en vigueur de la taxe au sac à Renens, les chiffres des différentes collectes en porte-à-porte sont éloquentes:

- - 45% sur les ordures ménagères (- 360 t)
- + 24% sur le papier / carton (+ 30 t)
- + 15% sur le verre (+ 14 t)
- + 60% sur les déchets organiques (+ 160 t)

En parallèle, le nombre de passages a explosé dans les déchèteries intercommunales de Bussigny (+ 10%) et de Malley (+ 90% entre janvier et septembre). Bien entendu ces chiffres sur les 3 premiers mois ne sont pas représentatifs, car ils ne peuvent pas être extrapolés sur l'année, mais ils sont tout de même très satisfaisants.

En ce qui concerne les déchèteries mobiles de quartiers du mois de septembre, leur fréquentation a bondi de + 90%, avec une moyenne de 200 passages par date. A noter que la première déchèterie mobile du quartier des Biondes le samedi 14 septembre 2013 a rencontré immédiatement un grand succès avec 200 passages et environ 6 tonnes collectées.

Avant même de pouvoir tirer un bilan complet, la Municipalité a déjà décidé de doubler la fréquence des ramassages des déchets organiques pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, soit 2x par semaine, et d'instaurer une collecte hebdomadaire, au lieu de bi-mensuelle en décembre, janvier, février et mars. Cette décision rapide permet d'inscrire ces dates dans le calendrier officiel des collectes 2014 qui sera imprimé prochainement.

#### **Développement de l'îlot de la Savonnerie**

La ville de Renens est propriétaire de plusieurs bâtiments sur l'îlot de la Savonnerie (entre l'avenue du 14-Avril et les rues de la Savonnerie et de l'Avenir). Acquis en 1982 en vue du développement d'un futur projet au centre de Renens, ces bâtiments ont bénéficié d'un entretien limité. Deux d'entre eux (Avenir 5 et 7), datant du début du siècle passé, sont dans

un état de vétusté avancé, imposant une décision définitive sur leur avenir. Une étude menée par un bureau d'architecte spécialiste de la rénovation douce a confirmé qu'ils ne possédaient pas de potentiel de rénovation.

En 2013, la Municipalité a donc pris la décision de les démolir dans un avenir proche (horizon 2015) et a commencé à mettre sur pied une stratégie pour le développement de cet îlot de la Savonnerie. Elle souhaite voir s'y développer un projet ayant de fortes qualités urbaines, architecturales, sociales, culturelles et environnementales, en favorisant la construction d'une diversité de logements afin d'assurer une mixité sociale à l'échelle du quartier. Elle a d'ores et déjà décidé d'une stratégie foncière basée sur le maintien de la propriété publique (droit de superficie).

La Municipalité a organisé des séances d'information début novembre destinées à l'ensemble des occupants de ces immeubles. Elle s'est engagée à veiller activement au relogement des locataires et des associations qui s'y trouvent.

## 2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

### La Municipalité a décidé :

- d'organiser une cérémonie de **pose de la première pierre** dans le cadre de l'agrandissement du site scolaire du **Censuy** le jeudi 14 novembre 2013 à 12h en présence de différents invités ;
- d'adjuger les travaux de **remise en état** du tronçon de l'**avenue de Florissant 24-30**. Ces réparations de réfection d'enrobés seront effectuées avant l'hiver ;
- de constituer une **servitude de passage public sur la rue de la Source** afin de lui donner juridiquement un statut public, statut qu'elle possède déjà dans les faits puisqu'elle est ouverte à la circulation. Ceci doit néanmoins faire l'objet d'une enquête publique ;
- d'adjuger des études d'avant-projet routier du tronçon de la **rue du Simplon** situé le long le plan du quartier P41 "Les Entrepôts" pour assurer la coordination avec celui-ci ;
- de fixer les **heures d'ouverture** pour les grandes surfaces Coop et Migros durant le mois de décembre 2013 comme suit : les 3 samedis 7, 14, et 21 décembre jusqu'à 19h; et de fixer pour les commerces n'occupant pas de personnel les mêmes possibilités soit les 3 samedis jusqu'à 19h et le dimanche 15 décembre 2013 de 14h à 17h30. La Municipalité prend cette décision en tenant compte du contexte économique lié au centre-ville ;
- d'autoriser l'installation d'**attractions foraines** sur l'espace libre à la rue de la Savonnerie du 13 au 24 novembre 2013, sous réserve du strict respect de règles d'horaires et de volume sonore ;
- d'accepter de reconduire le projet d'**ouverture des salles de gymnastique** à l'attention des jeunes durant l'hiver. La salle du Collège du 24-Janvier sera disponible les samedis du 2 novembre 2013 au 29 mars 2014 sur réservation préalable au CRA. La demande étant supérieure à l'offre, l'horaire a été prolongé d'une heure. La salle du Léman Maurabia sera ouverte sous la houlette de "grands frères" les dimanches du 3 novembre 2013 au 23 mars 2014 à raison d'une fois toutes les deux semaines. Ce projet mis en place dès 2007 a toujours reçu des retours très positifs, que ce soit par les jeunes ou par les responsables des sites ;

- de signer le nouvel avenant à l'accord de collaboration entre le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud (SASH) et les communes, valable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 concernant l'application des **bons communaux pour les transports** des personnes à mobilité réduite. La part à charge du client équivaut en principe au montant du billet demandé par les Transports public de la région lausannoise (TL) pour deux zones (aujourd'hui zones tarifaires 11 et 12, dites Grand Lausanne). Le prix d'un tel billet des TL étant de Fr. 3.50 depuis le 9 décembre 2012, la Ville de Lausanne et les communes de l'Ouest lausannois ont souhaité aligner le montant de la participation du client, la faisant passer de Fr. 3.- à Fr. 3.50. Tous les bénéficiaires d'un transport subventionné par la Commune seront informés de cette augmentation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 par écrit ;
- d'autoriser la **réfection du WC public** du chemin des Clos, à proximité du Parc Sauter, dans le cadre de la réfection des édicules publics à raison d'un par année en général ;
- du **bilan de la Piazzetta 2013**. Les projections de cette 9<sup>ème</sup> saison du cinéma plein air ont eu lieu sur la Place du Marché les vendredi 23 et samedi 24 août. Le premier soir, par une belle soirée d'été, plus de 350 personnes étaient présentes pour *L'Enfant d'en haut*, en présence d'Antoine Jaccoud, co-scénariste du film d'Ursula Meier. Quant au samedi, après hésitation au vu de la météo, la projection de *Là-Haut*, film d'animation de Pete Docter et Bob Peterson récompensé par deux oscars en 2010, a pu se faire en plein air, avec finalement plus d'une centaine de spectateurs. Il a été décidé de déplacer les représentations de l'année prochaine au jeudi-vendredi, afin d'éviter de démonter les infrastructures pour le marché du samedi matin ;
- de signer la convention de **recertification des forêts** renanaïses avec la Forestière, coopérative de propriétaires et exploitants forestiers et le Triage intercommunal de la Venoge représentant la Ville de Renens. Il s'agit d'entretenir les forêts selon les directives du garde-forestier dans un milieu compatible à l'environnement, le domaine social et l'économie. Ces bois, issus d'une gestion forestière durable, sont également transformés dans le respect de l'environnement ;
- de donner le nom de **"SDIS Malley Prilly Renens"** au futur corps de sapeurs-pompiers regroupant les SDIS des Communes de Prilly et Renens dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Un sondage auprès du personnel des SDIS de Renens et de Prilly a été effectué et les sapeurs-pompiers ont voté majoritairement pour cette dénomination ;

### **La Municipalité a pris acte :**

- de la réalisation de la semaine **"web radio par les jeunes"** comme projet modèle d'éducation par les pairs qui s'est déroulée du 21 au 25 octobre dans le cadre du programme national "Jeunes et Médias" financé par l'OFAS (Office Fédéral des Assurances Sociales). Les émissions de radio et reportages ont été diffusées sur [www.django.fm](http://www.django.fm) et deux débats publics ont été organisés au Centre de Rencontres et d'animation (CRA) ;
- de la tenue du **nouveau cours « français écrit et commercial »** entre le mois de septembre et décembre 2013 sur la commune de Renens. Il existe déjà plusieurs cours de niveau débutant dans la région, mais celui-ci répond à une demande constante pour un cours de niveau plus avancé dans l'Ouest lausannois. Le secteur Intégration de la Ville avec Français en Jeu-Ouest lausannois ont donc décidé d'impulser le premier cours niveau B1 à Renens ;

- de la clôture des **comptes 2012** de la Société coopérative du Tennis Club Renens, déclarés conformes ;
- des **comptes 2012** de l'école de musique et de la Fanfare "La Clé d'Argent" qui ont été contrôlés et reconnus exacts ;
- que les **comptes 2012** de la Société coopérative de la piscine de Renens clôturent sans perte ni bénéfice, après l'octroi de la subvention de la Ville de Renens ;
- que les **comptes** de la société coopérative du **refuge** de Renens pour l'exercice 2012 ont été contrôlés et reconnus exacts ;
- de la tenue du 3<sup>ème</sup> **parcours interreligieux** organisé par la CISE (Commission Intégration Suisses Etrangers) le samedi 16 novembre 2013. Les partenaires de la CISE, et les habitants de Renens sont invités à découvrir différents lieux de célébration, rites et coutumes en compagnie de deux conseillers municipaux ;
- de l'organisation de la soirée de **rencontre** entre la Municipalité et les **entreprises** du lundi 25 novembre 2013 à 18h30. A cette occasion sera notamment remis le Prix de la Ville de Renens à une des entreprises des Ateliers de la Ville de Renens. Les conseillers et conseillères communales ont été également invités.

#### **La Municipalité informe :**

- que dans le cadre de l'Observatoire de la sécurité, 3 représentations gratuites du **cirque de poche** Makadam ont été données sur la Place du Marché les 22, 23 et 24 octobre 2013 pour le plus grand plaisir des nombreux passants, enfants comme adultes. La représentation du mercredi a dû être déplacée dans le hall de la grande surface attenante en raison de la pluie ;
- que l'agglomération Lausanne-Morges présente au travers de **18 reportages TV** son orientation, sa planification, son développement urbanistique et ses futurs projets de mobilité, d'urbanisation et de réseau vert (paysage, environnement et énergie). Ces reportages thématiques de 6 minutes sont diffusés sur la chaîne La Télé ou à revoir sur le site [www.lausanne-morges.ch/latele](http://www.lausanne-morges.ch/latele).

LA MUNICIPALITÉ